



AVIS DE COURSE

Régate de ligue Catamarans SL2 D1 et D2

Organisateur : CLUB NAUTIQUE BASTIAIS

Grade 5A

Dimanche 24 mars 2024

Plage du Tombulu Biancu, 20600 FURIANI

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* pour les D1.
- 1.2 - les *Règles d'Introduction à la Régate (RIR)* pour les D2
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.4 - le Règlement du Championnat de Ligue Division 1 pour les D1
- 1.5 - le Règlement du Championnat de Ligue Division 2 pour les D2
- 1.6 - la conciliation suivant l'Annexe T des RCV s'appliquera.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après **17h** le **23/03/2024**
- 2.2 Les IC seront exclusivement disponibles en version électronique à l'adresse suivante <https://www.clubnautiquebastiais.com/comp%C3%A9tititions>

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://www.clubnautiquebastiais.com/comp%C3%A9tititions>.
- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en intersérie **catamarans**.
D1 : catamaran de dimension égale ou supérieure à 16 pieds
D2 : catamaran de dimension égale ou inférieure à 15 pieds
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 Pour le concurrent :
 - a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
 - Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis par e-mail à cnbastiais@gmail.com jusqu'au **24/03/2024 à 10h**.

4.4 Les bateaux doivent se pré-inscrire par email pour le **Mercredi 20 mars 2024** à l'adresse : cnbastiais@gmail.com.

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : **pas de restriction, cependant le CNB propose 8 HC15 en D2 et 8 HC 16 en D1, merci de contacter le club à l'avance pour réserver votre bateau (idéalement avant le mercredi 20 mars 2024).**

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Moins de 18 ans	A partir de 18 ans
Toutes	10€ par équipier	15€ par équipier

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES Sans objet

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
24/03/2024	9H	10H

8.2 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve :
Sans objet

8.3 Jours de course :

Date	D1	D2
24/03/2024	Course	Course

8.4 Nombre de courses :

Classe	Nombre	Courses par jour	Maximum par jour
D1	6	6	6
D2	6	6	6

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévu à **11h30**.

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h00**.

9 **CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT**

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat [de jauge] [de rating] valide.

9.2 [DP] Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement lorsque nécessaire.

9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

9.4 L'équipement suivant peut être contrôlé ou mesuré : [matériel de sécurité](#)

9.5 [DP] Les bateaux doivent également respecter la RCV 78.1 quand ils se présentent au contrôle.

10 **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT**

Les vêtements et l'équipement d'un concurrent ne doivent pas peser plus de **8** kilogrammes, comme autorisé par la RCV 50.1(b).

Port du gilet obligatoire dès le départ de la plage jusqu'au retour à terre.

11 **LIEU**

11.1 Le site d'accueil de la régata se situe à la cabane du CNB, Plage du Tombulu Biancu (proche centre IGESA La Marana) 20600 FURIANI.

11.2 L'emplacement des zones de course se situe dans un rayon de 0,8 M de la cabane du CNB.

12 **LES PARCOURS**

D1 : parcours construit dans l'axe du vent de type banane ou trapèze

D2: parcours construit travers ou dans l'axe du vent de type banane ou triangle

13 **SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 **CLASSEMENT**

14.1 **UNE** course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.2 a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand de **4** à **6** courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15 **BATEAUX ACCOMPAGNEURS**

[DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés clairement.

16 **BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS**

[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 **PLACE AU PORT**

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le parc à bateaux.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} pour chaque série.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Club Nautique Bastiais – Frédéric Simonnet – 06 11 83 09 14 – cnbastiais@gmail.com

En espérant vous voir nombreux sur l'eau !!!